



**Commission surveillance
des opérations électorales
Le jeudi 13 février 2025**

Présents :

Mrs S. HAMON, président du District de la Manche – JC. NÉEL, secrétaire

Membres présents :

Mrs C. BOURDON – R. GUILBERT – A. FAUTRAT – Y. LEREBOURG

Absents excusés :

Mrs C. MARION – M. QUESNEL – S. LE GALL

Invités :

Mrs D. ROUXELIN – M. JOURDAN – G. DORIZON vice-présidents

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Intervention du secrétaire général
3. Élection du Président de la commission des opérations électorales
4. Intervention du Président de la commission des opérations électorales
5. Intervention de D. ROUXELIN, vice-président
6. Intervention de M. JOURDAN et G. DORZON, vice-présidents

Ouverture de la séance

Le président S. HAMON ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents en les remerciant d'avoir accepté la mission importante qui leur ait confiée. Il présente les excuses des membres retenus et en particulier salue C. MARION président sortant démissionnaire pour la rigueur et l'équité dont il a fait preuve dans sa mission et le remercie vivement de son engagement et de sa fidélité au service du football départemental.

S. HAMON rappelle l'importance de cette commission obligatoire et indépendante chargée de gérer tous les processus électoraux de notre institution.

Intervention du secrétaire général

JC. NEEL précise que les conditions de désignation des membres présents de la commission de surveillance des opérations électorales sont conformes aux statuts du district de football de la Manche (article 15) dont il fait la lecture. Tous les membres de cette commission sont en possession d'une licence de membre individuel du District.

Il propose au doyen d'âge des membres présents de la commission de surveillance des opérations électorales Y. LEREBOURG de présider la réunion afin de procéder à l'élection du président de la commission.

Élection du président de la commission des opérations électorales

Yves LEREBOURG demande aux membres présents si l'un d'eux est candidat à la présidence de la commission et s'ils souhaitent voter par bulletin secret ou à main levée. Les membres présents décident à l'unanimité de voter à main levée.

R. GUILBERT présente sa candidature au poste de président, seul candidat il est élu à l'unanimité (pour 4 voix – 0 voix contre et abstentions).

Le président de séance déclare R. GUILBERT élu, lui adresse ses vives félicitations et l'invite à présider la réunion.

Le président du district S. HAMON avant la prise de fonction du nouveau président de la commission, le félicite de son élection. Il rappelle ses engagements comme bénévole en tant que dirigeant de club et comme membre de commission bénévole du district, son sérieux et sa rigueur sont des atouts indispensables pour diriger cette commission. Il remercie également C. MARION qui lui apportera son expérience et sa connaissance des dossiers.



Intervention de R. GUILBERT, président de la commission des opérations électorales

Le président de la commission remercie les présents de leur confiance et les assure de sa volonté de gérer la commission avec impartialité, rigueur et équité.

Il propose que les membres de la commission se réunissent de façon régulière deux fois par an, avant les assemblées générales ainsi que ponctuellement si des sujets le demandent. La prochaine réunion est fixée au mercredi 09 avril à 17 heures.

Intervention de D. ROUXELIN, vice- président

Le vice-président félicite R. GUILBERT pour son élection et présente le projet de refonte de nos statuts. L'important travail accompli va permettre de mettre à jour des statuts nécessitant une actualisation. D. ROUXELIN échange avec les membres sur les travaux en cours, tous les documents leur seront adressés. La commission proposera un document définitif qui sera validé par le comité de direction.

Interventions de M. JOURDAN ET G. DORIZON, vice- présidents

Ils adressent leurs félicitations au nouveau président et remercient les membres présents de leur engagement et échangent avec les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la commission clôt la séance.

Fait à Pont Hébert le 18 février 2025

Le président de la commission électorale,
R. GUILBERT



Le Président du district,
S. HAMON



Le secrétaire général du district,
JC. NÉEL



PV MIS EN LIGNE LE 06 MARS 2025

